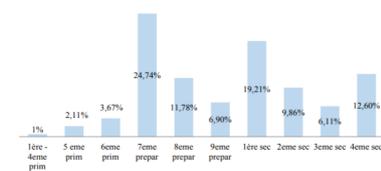


# Quelques données et informations sur le système éducatif tunisien vue sous le prisme du droit à l'éducation

## 1. Accès, égalité et non-discrimination

En Tunisie, l'égalité des chances en éducation est devenue un mythe. Un fossé, de plus en plus large et profond, se creuse entre les élèves et étudiant(e)s des régions et familles défavorisées et ceux/celles des plus aisées.



Source : Ministère de l'Éducation nationale de la République tunisienne (2013)

- Les inégalités se cumulent et se renforcent au cours du cursus d'enseignement: bien évidents au niveau préscolaire, assez limités à l'école primaire, les clivages explosent à partir du collège. C'est généralement à ce niveau de la scolarité que les élèves les plus défavorisé(e)s, n'arrivent pas à acquérir les compétences nécessaires pour accéder au lycée et a fortiori à l'université.

Lire la suite [ici](#)